Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00
mercredi de 14h00 à 19h00
vendredi de 9h00 à 12h00
Téléphone : 05 56 21 98 17
email : mairie.loupes@orange.fr
La permanence de Mme Le Maire
a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**
La permanence des élus est assurée tous les
samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

****

Permanence des déchets verts à la Gardonne tous les samedis de 17H00 à 18h00

****

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE
Responsable du CIAS du Créonnais
Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67
Email**:** cias@cc-creonnais.fr

****

Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc...
Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00
Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi : 09h00-12h00
Renseignements à l'accueil du Tribunal.
Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 47 33 90 00

VIE ASSOCIATIVE

Association paroissiale de sauvegarde des églises de Bonnetan et Loupes
contact : Line Bernard
tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes culture loisirs
contact : Christian Cluzeau
tél : 06 08 54 86 00

Association Amicale des Familles de Bonnetan-Loupes
contact : Françoise Guzman
tél : 05 56 21 24 99

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)
contact : Marc Boisson
tél : 06 70 64 25 46

Association SUKHALI
contact : Pierre Tibéri
tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15
email : pierre.tiberi@wanadoo.fr
site : www.sukhali.org



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :
PRESBYTERE DE TRESSES
6, rue des écoles, 33370 TRESSES
Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr ***janvier 2018***





Le mot du Maire

Loupésiennes, Loupésiens,

L'année 2017 s'est terminée sur des projets aboutis ou pas loin de l'être. Les manifestations et festivités qui l'ont marquée se sont fort bien déroulées, reflétant la joie de vivre et le dynamisme de la commune.

Au-delà des affaires courantes, vos élus travaillent actuellement trois dossiers importants qui vous sont décrits plus précisément dans ce bulletin.

L'élaboration du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui va permettre, en maîtrisant l'urbanisation, de préserver le caractère rural de notre commune.
L'étude de faisabilité de l'augmentation de la station d'épuration, qui devra tenir compte de l'évolution des zones urbaines et à urbaniser prévues au plan de zonage du P.L.U.I.
L'étude préalable de la Convention d'Aménagement de Bourg qui va permettre de réaliser des aménagements en vue d'améliorer votre qualité de vie sur la commune.

Au fur et à mesure, nous vous informerons de l'avancement et de l'achèvement des différentes tranches de travaux.

2017, c'est aussi, une année particulièrement positive pour le territoire du Créonnais dans le domaine de l'éducation avec les annonces respectives d' un troisième collège et d'un lycée d'enseignement général.
Le futur lycée d'une capacité de 1500 à 1700 élèves sera situé à Créon, au lieu dit « la Verrerie ».
Le troisième collège sera implanté sur la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais.
Les ouvertures de ces établissements sont prévues pour 2021 ou 2022.

J'espère vous rencontrer lors des prochaines manifestations telles que :
Le repas des aînés qui aura lieu le dimanche 18 mars, l'animation sera assurée par Cécile Layer, habitante de la commune. N'hésitez pas à vous joindre à ce repas en l'honneur des aînés.
Le Carnaval, organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu le dimanche 25 mars sur la commune de Cursan.
Les jeux Intervillages se dérouleront cette année le samedi 09 juin sur la commune de Le Pout.
Si vous souhaitez y participer, vous pouvez dès à présent vous inscrire à la mairie.

Je remercie tous ceux et celles qui s'engagent pour que la commune vive au mieux, pour le bien de la population. Pour cette implication forte, le courage et le dynamisme ne manquent pas.
Un grand merci à tous .

Véronique Lesvignes,
Maire de Loupes

Les réalisations de l'année 2017

Réfection de la route de Brochard (section 2 et 3)











Comme l'année dernière, la commune de Loupes a participé au « groupement de commandes de travaux de voirie », afin d'obtenir des prix intéressants.
Ceci nous a permis de réaliser la réfection de la route de Brochard en partie, et du chemin du Gravey.
La seconde partie de la route de Brochard est prévue cette année.

Nous vous tiendrons informés.

Coût des travaux : 113 933,72 € HT - Subvention du Département : 9012 €

Mise en accessibilité des bâtiments

Les travaux de mise en accessibilité de le mairie sont terminés.







Le parvis de la Mairie a été entièrement refait en béton désactivé, il permet entre autre aux personnes à mobilité réduite, de se garer et d'accéder à la Mairie. Coût des travaux : 9580,16 € HT
Les toilettes ont également fait l'objet de travaux de mise aux normes. Coût des travaux : 691,50 € HT

Services

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, vous souhaitez vous aussi vous faire connaître, contactez la mairie.





Tomates & Basilic : Tous les vendredis et Samedis soir devant la mairie





Important :
Le Pôle territorial du Coeur Entre-deux-Mers pilote et anime une opération d'aide spécifique aux artisans commerçants et entreprises de services. Constitué d'un bilan conseil et d'une aide financière à l'investissement, ce dispositif concerne le financement de matériels neufs, vitrines, mise aux normes, accès handicap, ...
Les entreprises intéressées peuvent contacter l'Espace Info Entreprendre
du Coeur Entre-deux-Mers au 05 56 23 95 17
adresse mail : entreprendre@coeurentre2mers.com

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Célia Botella	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 63 94 82 01	capacité d' accueil 4
Rachel Briolais	25 rue le Masson lot. la Gardonne	05 56 21 91 82	capacité d' accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 3
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil 4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil 3
Ingrid Pichot	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 52 80 58 70	capacité d' accueil 4

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :
Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Possibilité de réservation par téléphone à la mairie pendant 8 jours, après ce délai, si la mairie n'a pas reçu :
- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

La réservation sera annulée.

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :
Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.
Voici les horaires autorisés :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets**.

Rejet des eaux de vidange des piscines :
Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.
Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepa) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par Suez Environnement (utilisé pour remplir les piscines).

Frelons Asiatiques : Etant donné la recrudescence des nids de frelons asiatiques sur notre commune, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tous nids découverts.
Cette initiative devrait être la même pour toutes les communes de notre regroupement, afin que cette expérience stabilisent l'envahissement auquel nous assistons ces dernières années.
Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions.



Les réalisations de l'année 2017

Eclairage public

L'éclairage public a été installé :
- Allée des vignes,
- Route du Pout de chaque côté d'Avenir Démolition,
- Route de Créon (RD 671) à l'entrée de la commune avant le virage.
- Espace de La Gardonne : éclairé par des poteaux bois équipés chacun de deux projecteurs.

Lors des manifestations, ce système sera actif à la demande et par une minuterie.

Coût des travaux : 17087,15 € HT. 95% pris en charge par le SIECM (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Camarsac et de Montussan) Participation communale: 914,16 € HT.







Prochainement, les arrêts de bus et leurs accès situés sur la RD671 seront dotés d'un éclairage public, les travaux sont en cours.

Acquisition de Matériels et de Mobiliers



Pose d'un portique à l'entrée de la Gardonne.
Coût : 1373 € HT



Changement du mobilier de la salle des fêtes.
Coût : 10 416,36 € HT
L'ancien mobilier a été transféré à la Gardonne.



Acquisition d'une auto-laveuse et d'un aspirateur industriel.
Coût : 2285,31 € HT

Ces dépenses ont été subventionnées à hauteur de 11 664 € HT par le Conseil Départemental.

Les réalisations de l'année 2017

Agrandissement du réfectoire de l'école

Les élus de Cursan et de Loupes ont pris la décision d'agrandir le réfectoire afin de passer de 3 à 2 services, ce qui permet aux enfants de bénéficier d'un temps de repos plus long après le repas.
Pour cela une convention a été signée entre le SIRP et la commune de Cursan pour la mise à disposition d'une salle.
Coût des travaux : 3183,65 €HT, Subvention du Département 1591 €.
Reste à la charge du SIRP Loupes-Cursan : 1592,65 €HT

Toujours dans le domaine de l'école une réflexion est menée sur le maintien de la semaine de 5 jours ou le retour à la semaine de 4 jours.
Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves et des enseignants, la décision vous sera communiquée courant ce semestre.
Un retour à la semaine de 4 jours impliquera certainement de nouveaux horaires de classe qui entraineront également un changement d'horaires du ramassage scolaire. Des réunions de concertation seront menées avec les familles utilisatrices du petit bus, afin de trouver la meilleure solution pour chacun.

Diagnostic Réseau Assainissement Collectif







Suite à l'accroissement de la population loupésienne , notre système d'assainissement (lagunage) a besoin de s'agrandir. Aussi, avant d'entreprendre l'agrandissement de la station, nous avons demandé un diagnostic de l'ensemble du réseau à la société G2C.
Ce diagnostic démarré fin 2016 est aujourd'hui terminé.
Il a mis en évidence : la présence d'eaux parasitaires à l'intérieur du réseau d'assainissement (ce qui perturbe son fonctionnement) et la fragilité de certaines canalisations (corrosion).
Courant 2017, les cinq postes de relevage ont été équipés de télésurveillance.
En 2018 nous planifierons les travaux nécessaires à la remise en état du réseau avant de lancer l'étude de faisabilité de l'agrandissement de la station d'épuration.
Le diagnostic a déjà démontré qu'une station de 800 EH (Equivalent Habitant) évolutive sera suffisante et non 1200 Equivalent Habitant, comme annoncé auparavant.

Coût du diagnostic : 26 285,40 €HT ; Coût de l'installation de la télésurveillance 10 790€HT
Coût total de l'opération : 37 075,40 €T
Subvention du Département : 9 504 €
Subvention de l'Agence de l'eau : 20 696 €
Reste à la charge de la commune : 6 875,40€HT

Informations

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :
Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de Suez Environnement.
Vous pouvez venir à la mairie, téléphoner ou envoyer un e-mail.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l' inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Cartes d'identité et Passeport : Pour établir un passeport ou une carte d'identité, il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès d'une des communes équipées d'un dispositif de recueil des demandes.

Les consulter en cliquant sur ce lien : Communes équipées de dispositif de recueil

* La mairie de Créon est très sollicitée par les demandes de pièces d'indentité ce qui donne des rendez-vous assez éloignés. Merci de prendre en compte ce paramètre et de vous organiser dans votre démarche, surtout, si votre besoin est nécessaire rapidement pour un déplacement privé ou professionnel.

Boite aux lettres : Nous vous rappelons que les levées de la boite aux lettres située sur le mur de la mairie s'effectuent tous les jours ouvrables avant 14h00.



LE 23 JANVIER 2018

LES FREQUENCES DE LA TNT ONT CHANGE



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXE)

Adresses utiles







Projets en cours

Plan haut-débit

Parmi les réalisations de l'année 2017, celle qui aura le plus marqué c'est l'arrivée du haut débit, qui depuis le mois de juillet dernier a satisfait plus de 80% des abonnés.
Pour les habitants raccordés sur les NRA de Camarsac et de Sadirac ils devront encore patienter et attendre la prochaine tranche de travaux.
L'objectif du Département est que chaque girondin, chaque girondine puisse bénéficier du très haut débit.

C'est pourquoi il se substitue au secteur privé défaillant. Cette volonté départementale prendra tout son sens, dès cette année, avec le plan gironde haut méga qui consiste à amener la fibre optique à l'abonné sur la CdC du Créonnais. L'ambition sera aussi d'apporter les services numériques à des conditions avantageuses et accompagner les usagers pour la lutte contre l'exclusion numérique. L'ensemble des foyers du Créonnais vont recevoir la fibre pour un engagement financier public divisé par deux et dans un délai de 6 ans.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

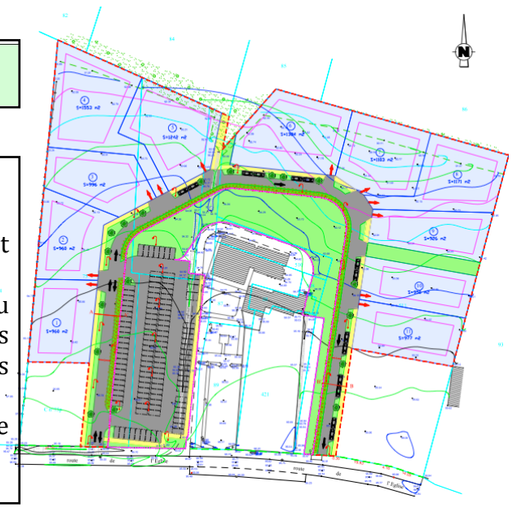


2018 la fin du POS (Plan d'Occupation des Sols)

La procédure de révision suit son cours menée par l'ensemble des élus communautaires, l'approbation est toujours prévue pour fin 2018.
Nous travaillons actuellement sur le zonage et son règlement. Un projet de carte de zonage est consultable en mairie, et sur le site www.mairie-loupes33.fr

Lotissement communal « Clos Saint Etienne »

Le permis d'aménager est en cours d'instruction.
A ce jour tous les lots sont réservés.
Les accès des lots sortants sur la route de l'église sont terminés.
Les travaux de viabilisation du lotissement auront lieu courant 2018, nous nous efforcerons de minimiser les gênes occasionnées par ce chantier pour les riverains de la route de l'église et les utilisateurs de la salle.
Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



Projets en cours

Convention d'Aménagement de Bourg

L'étude préalable de Convention d'Aménagement Bourg avec le soutien du Conseil Départemental est en cours.
Onze cabinets d'étude ont répondu à l'appel d'offres lancé fin 2017.
Lors du Conseil Municipal du 22 janvier 2018, les élus ont retenu le cabinet « Valérie LEGOFF ».
Le montant de l'étude s'élève à 11400 € HT et sera subventionnée à hauteur de 65% par le Conseil Départemental.
Cette étude va nous permettre de créer une réflexion autour des trois pôles publics :
(Mairie /salle des fêtes ; Eglise ; Espace « la Gardonne ») le but étant de dynamiser ces lieux et de les relier par des cheminements doux.
Relier ces trois pôles entraînera de fait la sécurisation de la RD 671.
L'étude se déroulera sur 6 mois, et nous permettra de planifier les travaux sur 4 ans en fonction des priorités et de l'enveloppe budgétaire.
Courant mars les premières réunions de travail vont commencer, les projets à traiter en priorité seront :

- La réfection de la route de Brochard (section 1)
- La réfection des bâtiments de la Gardonne

Dans les mois à venir, les personnes chargées de l'étude viendront à votre rencontre afin d'analyser vos besoins.

Aménagement du centre routier départemental





C'est l'affaire de quelques mois, les agents du Département qui travaillent dans les centres de Créon et de Floirac vont s'installer dans des locaux neufs, route de l'église sur l'ancien site de la STR .
L'ensemble du centre est composé de locaux de stockage , entrepôts, bureaux, il accueille également la Bibliothèque Départementale de Prêt.
Le terrain est aménagé de façon à créer des stationnements pour le public, le personnel et pour les véhicules de services, une aire de stockage extérieure est prévue, avec notamment des bacs à sel et des bacs à enrobé avec couverture rétractable.
Ce centre d'exploitation conforte un des rôles essentiels du Département qui est l'entretien du réseau routier et des pistes cyclables qui se sont fortement développées.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

La vie associative

La ludothèque souhaite mettre en place de nouveaux ateliers à destination des moins de 6 ans courant 2018. Pour choisir des temps, des espaces et des contenus adaptés aux besoins des familles du territoire en proposant une rencontre à tous les parents et accompagnants d'enfants de moins de 6 ans le SAMEDI 10 MARS à 10H à la ludothèque. (place Waldeck Rousseau à Créon, tel : 05 56 33 33 53)
Dans la continuité d'un travail autour de la petite enfance, la ludothèque souhaite mettre en place de nouveaux temps dédiés aux plus petits. L'idée est d'organiser des rendez-vous réguliers sur le territoire, autour du jeu, où parents et accompagnants pourraient se rencontrer et échanger. Créer des occasions de se retrouver et de partager un moment privilégié avec les plus jeunes. Cet échange permettra de récolter les attentes des parents et accompagnants de jeunes enfants, lister les besoins, recueillir les bonnes idées et affiner les propositions.
La ludothèque reste ouverte pendant ce temps, les enfants sont les bienvenus !







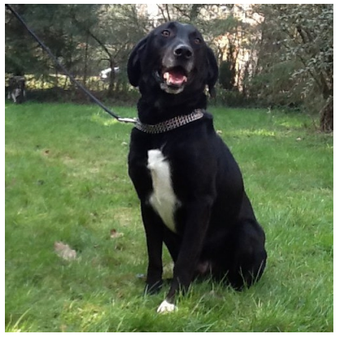


La vie communale

Chiens errants



Signalement de nuisances commises par deux chiens noirs sur le quartier LA GARDONNE/ route du Pout. Attaques mortelles de chats et de poules, si vous connaissez les propriétaires de ces chiens ou si vous pouvez fournir des renseignements à leur sujet, nous vous demandons de prévenir la mairie. Merci d'avance.



D'autres chiens ont été repérés en état d'errance, ils peuvent provoquer des accidents, soyez plus vigilants. Si la situation ne s'améliore pas, nous nous verrons dans l'obligation de faire intervenir la fourrière.

Espace la Gardonne

Réouverture de la permanence des déchets verts
à partir du 24 mars 2018
tous les samedis de 17h à 18h.





OUVERTURE ESPACE DE LA GARDONNE
Horaires d'été du 01/04 au 30/09
tous les jours de 10h à 20h
Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03
les week-end et vacances scolaires
de 10h à 17h

La vie Communale

Vente de vêtements au profit du CCAS : Samedi 04 et Dimanche 05 Novembre 2017



Merci pour les affaires données, merci à tous ceux qui ont acheté, merci à tous ceux qui ont pris de leur temps personnel afin que cette vente d'automne soit réussie.
Nous avons pu apporter 605 € de plus au budget du CCAS qui permettra d'aider à la réalisation de projets à caractère social (participation à l'amélioration de l'habitat, à l'organisation de voyages scolaires…)
La classe de CM1-CM2 du SIRP Cursan Loupes a sollicité une aide financière auprès de la mairie pour boucler le budget « classe de neige ». Une somme de 500 € a été attribuée à cet effet par le CCAS.
Nous commençons à collecter vos dons de vêtements, livres, jouets en vue de **la vente du CCAS qui aura lieu les 14 et 15 avril 2018 à la salle polyvalente.**

Cérémonie du 11 Novembre 2017 :

La France commémore le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale , en 1918.
Ce jour-là, elle rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit.
Depuis 1922, le 11 novembre est en France une fête nationale, fériée, qui commémore la victoire et la paix.
Nouveau culte national rendu aux morts, une cérémonie est désormais organisée devant la tombe du soldat inconnu, marquée notamment par une prise d'armes,
le dépôt de gerbes de fleurs et la sonnerie « aux morts ».



Depuis ce rituel se répète dans tous les cimetières et mémoriaux militaires de la Grande Guerre, ainsi qu'au pied des monuments aux morts communaux.
Cette année encore les maires et les citoyens de : Bonnetan , Croignan, Loupes et Salleboeuf ont rendu hommage aux morts tombés pour la France.
La jeunesse a de nouveau été associée à cette cérémonie, merci à Diane Utiel, qui a lu le message des anciens combattants.

LOTO pour Lucie 9 décembre 2017 :



Cette année le loto organisé par l'association Loupes Culture Loisirs a permis de reverser la somme de 2900€ à l'association Lucie.

Les parents de Lucie, les membres de l'association Loupes Culture Loisirs remercient les nombreux joueurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la soirée (commerçants, artisans, particuliers, bénévoles).

Noël des enfants 10 décembre 2017 :

Un après midi sous le signe de la magie de Noël. Enfants et parents ont pu chanter et danser avec « BUBU » le Clown avant l'arrivée du Père Noël. Une ambiance chaleureuse a accompagné cette journée, clôturée par le traditionnel goûter de Noël. Merci de votre forte participation.





Voeux de la Municipalité : Dimanche 14 Janvier 2018

Comme à l'accoutumée cette cérémonie des vœux a rassemblé beaucoup d'habitants autour des représentants du Département, de la Communauté de Communes, des Maires et des Conseillers Municipaux.

Chacun a pris la parole à propos des situations nationales, départementales ou territoriales, officialisant la construction d'un nouveau lycée à Créon, lieu dit « LA VERRERIE ».

Madame le Maire a fait le point sur l'avancement des projets de la commune sans oublier de remercier toutes les personnes qui l'aident dans cette tâche, notamment Monsieur Jean-Marie DARMIAN pour son soutien et ses conseils.

Ensuite, « notre facteur » Alain, qui traduit à lui seul l'attachement qu'il suscite, a été mis à l'honneur. Un plateau gravé et des chocolats lui ont été offerts pour le remercier du dévouement et de la gentillesse dont il fait preuve dans l'exercice de son métier.

Un moment d'émotion partagé par beaucoup de personnes venues se joindre à l'assemblée à cette occasion.

Une boîte postale (fabrication maison) à son nom est mise à disposition à la mairie pour tous ceux qui veulent y déposer un témoignage personnel avant son départ en retraite fin mars 2018.

Le buffet qui a suivi a été apprécié et nous a permis de déguster les vins du cru : blanc, rosé et rouge, tous très bons.

Merci à toutes les personnes qui sont venues partager ce moment convivial.





Spectacle de l'école : Dimanche 20 Janvier 2018

Les enfants de l'école ont pu se retrouver ce dimanche 20 janvier autour d'un spectacle interactif animé par deux jeunes animateurs très dynamiques, sculptures de ballons, danses et participation du public. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu.







Sorties Sportives :

L'association Loupes Culture Loisirs propose des sorties à des événements sportifs tel que des matchs de Rugby, de Football, de Hockey sur glace, de Handball, de volleyball ou encore de basketball.

TOUTES CES SORTIES SONT POUR LES JEUNES de 8 ans à 16 ans et sont GRATUITES (Financées par le Département de la Gironde).

Mais les places sont limitées, alors à vos ordinateurs pour pouvoir réserver.

Les premiers positionnés auront les places.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous suivre sur notre nouvelle page Facebook :

Association loupes culture loisirs

ou sur l'adresse mail : alcloupes@hotmail.fr

Prochaines sorties : **samedi 17 mars : Football : Girondins de Bordeaux - Rennes**
samedi 7 avril : Rugby : Union Bordeaux-Bègles - Pau

Sortie du 3 janvier 2018 « BOXERS DE BORDEAUX » à la patinoire de Mériadeck



